

Canal Zoom recrute pour entrée en fonction en décembre 2017

Un(e) Journaliste

pour entrée en fonction en décembre 2017

Les missions de Canal Zoom

Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme télévision locale pour la région de Gembloux, Perwez, Chastre et Walhain, l'asbl Canal Zoom a pour missions :

- › la production et réalisation de programmes d'information
- › la production et la réalisation de programmes d'animation, de développement culturel et d'éducation permanente
- › la participation active de la population de la zone de couverture
- › la sensibilisation aux enjeux démocratiques et au renforcement des valeurs sociales
- › la valorisation du patrimoine culturel de la Communauté française et de ses spécificités locales.

Description générale de la fonction

Le journaliste réalise et produit les séquences d'information, des reportages, des magazines, de la conception au produit fini, quel que soit le sujet d'information et quel que soit le support (télévision, internet, médias sociaux).

Description des tâches

Collecter l'information.

- › Se tenir informé de l'actualité en général et particulièrement du secteur dont on a la charge
- › Développer sa créativité et sa curiosité pour la recherche d'informations originales, au-delà de l'information annoncée, prévisible ou institutionnelle.
- › Entretenir et développer un carnet d'adresses et un réseau d'informateurs

Traiter l'information de manière originale et créative

- › Avec rigueur, indépendance d'esprit et honnêteté
- › En accord avec la ligne éditoriale de la rédaction
- › Avec un soin particulier apporté au langage de l'image et à la qualité du son.

Réaliser des séquences, principalement pour

- › rendre l'information accessible
- › aider les téléspectateurs à comprendre les enjeux parfois cachés derrière les informations apparentes
- › être en phase avec les associations présentes sur notre zone de couverture afin de mettre leurs actions et activités en valeur

Collaborer activement aux objectifs et activités de l'ASBL notamment en :

- › prenant sa part de travail collectif (traitement d'infos-service, relations avec les téléspectateurs, les pigistes ou collaborateurs bénévoles, participation active aux briefings et réunions)
- › apportant des idées, des projets et de la nouveauté pour la chaîne
- › ouvrant Canal Zoom à des gens qui n'y viendraient pas naturellement (en mettant à leur service nos connaissances et notre pratique du langage audiovisuel)
- › intégrant dans son travail extérieur la représentation de la chaîne.

Responsabilité hiérarchique

Le journaliste répond directement au rédacteur en chef.

Horaire de travail à temps plein

Les prestations hebdomadaires sont de 38h semaine.

Des prestations de soirée et de week-end sont requises.

Lieu de travail

Le lieu principal de travail est établi au siège de l'association, rue des Déportés, 2 à 5030 Gembloux

Compétences requises

Comme journaliste

- › intérêt pour les matières locales (en ce compris le sport).
- › aptitudes à la présentation et à l'animation de plateaux.
- › compétences en montage Avid et Adobe 1^{ère}.
- › capacité de produire rapidement et efficacement dans les délais.
- › curiosité – ouverture – éveil - éclectisme
- › autonomie dans le travail rédactionnel ; initiative ; pro-activité.
- › créativité dans le choix et le traitement des sujets.
- › capacité d'analyses d'une situation politique, économique, sociale, institutionnelle, ...
- › capacité de développer des contacts utiles
- › clarté d'expression et d'explication.
- › disponibilité.
- › capacité de production rapide, efficace, dans les délais

Conditions de rémunération

- › Niveau barémique 5 de la convention paritaire 329.02
- › Le travailleur bénéficie de la convention d'entreprise en vigueur sur les chèques-repas.

Les candidatures sont à envoyer avant le 22 octobre 2017 à

direction@canalzoom.be

ou à Canal Zoom, 2, passage de Déportés à 5030 Gembloux